

Bande préfabriquée noire de masquage temporaire

Fiche technique Octobre 2013

Annule et remplace les versions précédentes

Description

La bande préfabriquée noire enlevable 3MTM StamarkTM A715 est utilisée pour le masquage provisoire de la signalisation horizontale permanente dans les zones de chantier, fin provisoire d'autoroute, affectation de voie en attente et permet ainsi une déviation temporaire du trafic.

Les positionnements possibles sont : les axes, les rives, les zébras.

Elle est recommandée pour renforcer la prépondérance de la signalisation horizontale temporaire jaune, afin de livrer aux automobilistes une information précise et sans ambiguïté. Cette bande est enlevable sans aucune trace résiduelle (trace susceptible d'altérer les caractéristiques du marquage masqué).

La surface noire mate assure un faible niveau de luminance similaire à celui des revêtements routiers et réduit l'effet de surbrillance de nuit par temps de pluie.

La bande préfabriquée noire enlevable 3MTM StamarkTM A715 est facilement applicable car sans primaire d'adhésion.

Caractéristiques

- Ouverture au trafic immédiate après l'application
- Durable et souple
- Présence de particules antidérapantes en surface
- Adhésif sensible à la pression (PSA) pouvant être appliqué sans préparateur de surface
- Enlevable sans trace résiduelle
- Couleur: A715 noir mat

Adhérence

La surface de la bande procure un coefficient de frottement initial **SRT supérieur à 60** quand il est mesuré suivant la Norme Française NF EN 1436+A1, annexe D.

Application

①: Se référer au Mode opératoire d'application des bandes $3M^{\text{TM}}$ Stamark $^{\text{TM}}$

La bande préfabriquée noire enlevable 3MTM StamarkTM A715 doit déborder d'environ 2cm de chaque côté du marquage existant. Ne pas utiliser de préparateur de surface lors de l'application de la bande 3MTM StamarkTM A715.

Conditions générales d'application

Les recommandations suivantes s'appliquent à toutes les applications sur chaussée existante des bandes préfabriquées 3MTM StamarkTM.

- La surface sur laquelle va être appliquée la bande doit être propre et sèche. Pas de précipitation dans les 24 heures qui précèdent l'application.
- Toute contamination telles que particules d'asphalte, agrégats et tout ce qui est non solidaire de la chaussée, doit être éliminée ou enlevée.
- S'assurer que les marquages existants adhèrent bien à la chaussée, sinon, les enlever.
- La température de l'air et du support doit être supérieure à 10°C.
- Ne pas appliquer sur les joints de chaussée.
- Ne pas faire de recouvrement. Faire des raccords bord à bord.

Il est important en fin d'application de damer la bande à l'aide d'une dameuse type RTC *chargée à 100 kg au moins* (**3 passes minimum**).

Attention: La remontée d'humidité résiduelle au niveau de la chaussée dans les heures qui suivent l'application peut provoquer une neutralisation de l'adhésif et ainsi fragiliser l'adhésion de la bande.

Enlevabilité

L'enlèvement de la bande se fait à température ambiante par traction à 90°.

La bande 3MTM StamarkTM A715 entre dans la classification "déchets banals".

Performances

Les bandes 3MTM StamarkTM A715 sont conçues pour fournir un haut niveau de performance quelles que soient les conditions climatiques et de circulation. Les performances des bandes dépendent de l'état de surface de la chaussée, du type d'application, des conditions atmosphériques, de l'intensité du trafic. Il est recommandé d'évaluer minutieusement les bandes préfabriquées 3MTM StamarkTM dans les conditions du site avant de démarrer une application à grande échelle.

Stockage

Les rouleaux doivent être conservés à plat, dans leur emballage d'origine, dans un endroit sec et hors gel, de préférence tempéré.

La bande doit être utilisée dans l'année de l'achat.

Avertissement

Des gants de protection doivent être portés lors de la manipulation des bandes $3M^{TM}$ StamarkTM. Ne pas utiliser de chalumeau pour enlever les bandes $3M^{TM}$ StamarkTM pour ne pas brûler la bande.

Santé et sécurité

Consulter les autorités et les réglementations locales afin de s'assurer qu'il n'existe pas de restriction quant à l'utilisation du produit cité.



Téléphone : 01 30 31 65 03 Télécopieur : 01 30 31 60 38